

Actif net du portefeuille : 211,79 M€
Valeur liquidative de la part : 95,943 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Ce fonds actions de la zone euro bénéficie d'une gestion active basée sur la recherche d'une performance régulière avec un niveau de risque plus faible que son indice de référence. Il privilégie des valeurs de qualité dont les caractéristiques financières et extra-financières (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont sous-valorisées par le marché.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

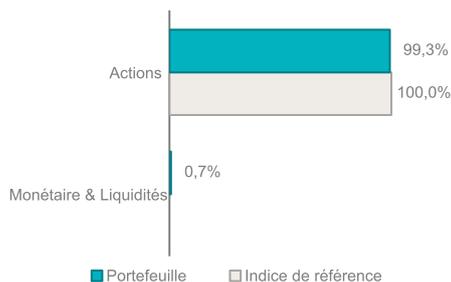
Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	1,28	8,42	8,42	17,04	36,00	76,79
Indice de référence	1,38	9,49	9,49	14,28	36,44	85,38

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	8,42	5,39	6,34	5,86
Indice de référence	9,49	4,55	6,41	6,37

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	8,42	19,27	-9,49	20,86	-3,86	24,10
Indice de référence	9,49	18,78	-12,13	23,34	-3,20	28,20

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	4,85%	Technologie
SAP SE / XETRA	4,29%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	4,04%	Consommation non essentielle
SIEMENS AG-REG	3,81%	Industries
INTESA SANPAOLO	2,97%	Sociétés Financières

* Les données affichées sont celles du fonds maître.



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 09/03/2012

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code AMF : 990000108309

Devise : Euro

Indice de référence : (Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,39%

Coûts de transaction : 0,50%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



INDICATEURS DE RISQUE

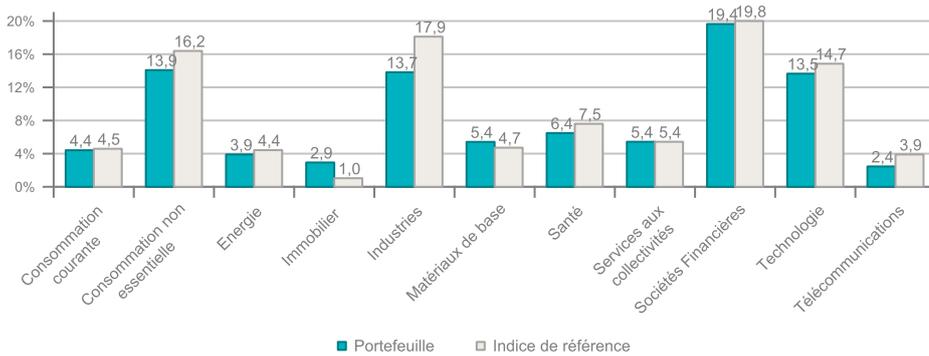
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,60	16,51	19,59
Indice de référence (en %)	11,90	16,95	20,61
Tracking error (en %)	1,68	1,75	2,06

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

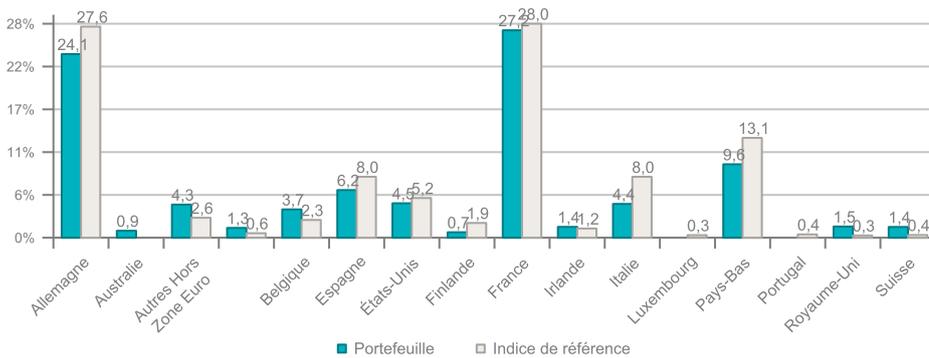
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,31%	VONOVIA SE	-0,21%
SAP SE / XETRA	0,22%	DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	-0,12%
KBC GROUP NV	0,21%	NN GROUP NV	-0,09%
INTESA SANPAOLO	0,18%	TOTALENERGIES SE PARIS	-0,07%
ERSTE GROUP BANK	0,17%	E.ON SE	-0,07%

ANALYSE DU FONDS MAITRE

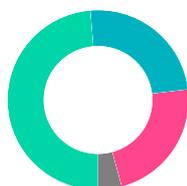
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%). Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. En décembre, le MSCI EMU NR progressent en effet de +1,39%, soit +9,49% sur l'ensemble de l'année. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Sur la période, le fonds affiche une progression comparable à son indicateur de référence grâce à KBC, Erste Group, Intesa Sanpaolo, Avolta et Renault. En ce qui concerne les principaux mouvements du mois, nous avons continué à alléger notre exposition à la France (vente d'Arkema, Vivendi et Orange, allègement de Veolia, Vinci, Safran et Saint-Gobain). Dans le même temps, nous avons initié des positions en Acerinox, SKF, Syensqo, Puma et Kingspan, et réalisé un arbitrage dans l'assurance (allègement en NN Group et achat de Munich Re).



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,92	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,93%	99,39%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	22,35%	46,00%	31,65%
Univers de départ	22,55%	47,94%	29,51%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : MSCI Europe (MXEU).

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	2,90%	6,40%
Niveau 1	11,95%	14,44%
Niveau 2	60,91%	46,05%
Niveau 3	23,24%	27,77%
Niveau 4	1,00%	4,50%
Niveau 5	0,00%	0,84%
Taux de couverture	100,00%	100,00%

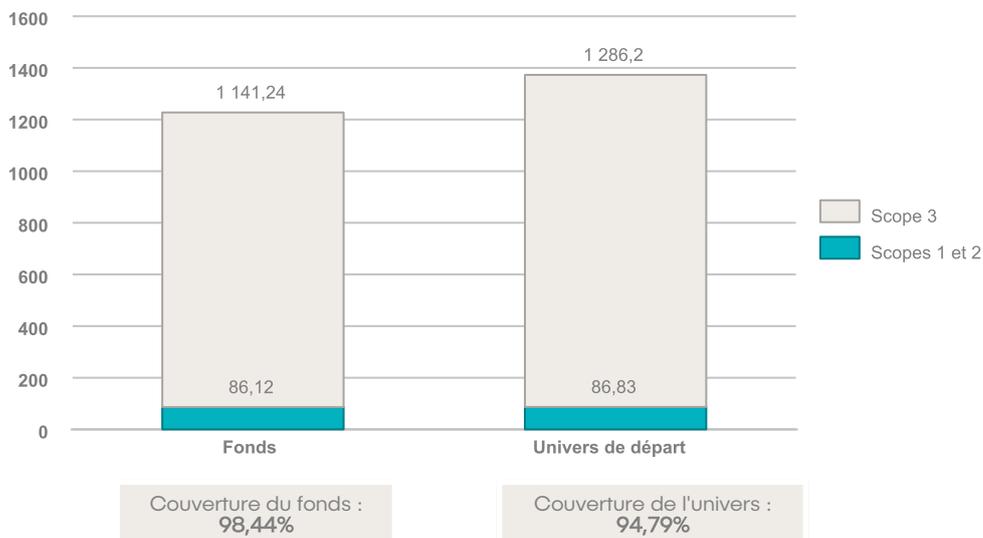
Source des données : Sustainalytics



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 99,94%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,31%	41,78%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 98,59%	Couverture de l'univers : 98,90%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	98,83%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,93%	Couverture de l'univers : 99,26%		



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.